



Communauté de Communes
Parthenay-Gâtine

COMMUNIQUE

Date : **1^{er} février 2024**

Service communication

Pauline Martineau / tél. 05 49 64 85 26 / martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr

Les Fêtes de Pentecôte 2024 auront bien lieu

Les Fêtes de Pentecôte 2024 auront bien lieu

Les élus de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine prennent aujourd'hui acte de la décision du Comité des fêtes de se retirer de l'organisation des Fêtes de Pentecôte 2024.

Les Fêtes de Pentecôte 2024 auront lieu, sur le thème du sport et des Jeux Olympiques, du 17 au 20 mai. Elles garderont l'esprit populaire et les animations qui les caractérisent, en particulier la cavalcade, les espaces de convivialité comme les buvettes et les restaurants, des animations musicales, ou la fête foraine...

Depuis trois ans, les élus et les services de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine ont régulièrement rencontré le Comité des fêtes pour rechercher des solutions face aux difficultés exprimées par l'association.

Plusieurs pistes ont été proposées au Comité des fêtes :

- La CCPG a proposé de maintenir le montant de la subvention à 59 000 euros. Au regard des finances de l'EPCI et par équité vis-à-vis des autres associations du territoire, les élus communautaires ne souhaitent pas augmenter ce montant. A noter que l'ensemble des charges pour la communauté de communes Parthenay Gâtine et la ville de Parthenay sont estimés à plus de 160 000 euros par an.
- Il a été proposé des pistes pour améliorer des recettes avec de nouveaux tarifs de location d'espaces, de nouveaux sponsors...
- Il a aussi été proposé des sources d'économies avec la participation de groupes locaux, de revoir les horaires...

Le comité des fêtes n'a voulu étudier aucune de ces pistes.

Aujourd'hui, les élus communautaires regrettent la décision prise par le Comité des Fêtes, qui n'a pas sollicité la subvention prévue à cet effet, et restent ouverts à la discussion pour l'édition 2025. Nous regrettons la volonté de polémiquer à cet effet, plutôt que de s'associer à rechercher des solutions.

En attendant, l'organisation de ce week-end festif en 2024 est et sera la priorité des élus pour les mois à venir pour réunir habitants et associations du territoire.

Dans ce sens, la Communauté de communes a voté en décembre le versement d'une avance de subvention de 33000 euros aux associations de constructeurs de chars avec un versement en cours pour permettre l'organisation de la cavalcade, et travaille avec elles en se réunissant régulièrement.

La Communauté de communes mobilise ses services pour assurer l'organisation, en lien avec des acteurs locaux.

Un programme sera prochainement présenté.